Rapport d'activité 2020



Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

_____PREAMBULE : Rappel de l'objet de l'association

Le RAIA est une association d'agriculteurs et de citoyens visant à :

- promouvoir une agriculture écologique, durable et citoyenne sur les îles ;

- défendre et faire reconnaître les spécificités liées à l'insularité ;

- assurer un rôle de médiation et d'accompagnement de projets agricoles locaux ;

- servir d'outil de coopération et de plaidoyer avec les autres acteurs du développement local en particulier les collectivités territoriales ~~et~~ les associations d'animation rurale, les financeurs, la SAFER... ;

- faire respecter les principes de la charte d'engagement du RAIA.

_____RAPPORT MORAL

Par Georges Birault, président du RAIA



Chères adhérentes, chers adhérents,

Cette année aura été bien particulière avec la crise sanitaire du Covid-19. L'absence de convivialité avec laquelle nous devons composer au quotidien se traduit jusque dans notre Assemblée générale, que nous devons tenir en visioconférence.

Lors de notre Assemblée générale de l'an dernier à l'Île aux Moines, nous étions loin d'envisager cette crise qui nous a pris de court. Mais heureusement, le bureau et le Conseil d'administration ont su réagir rapidement, en s'interrogeant sur ce que le RAIA pouvait faire, comprendre ce qui était en train de se passer et ensuite comment aider les adhérents, les agriculteurs, les associations locales. En effet, il nous est apparu rapidement que la production alimentaire et donc l'agriculture seraient un rouage essentiel pour que le confinement soit supportable.

Fort heureusement pour les agriculteurs de nos îles, le confinement est intervenu en tout début de saison touristique et n'a pas trop impacté le chiffre d'affaire annuel, même si les craintes au départ étaient grandes. Cependant, cette crise a parfaitement démontré la fragilité du modèle économique des îles dépendant largement du tourisme.

Les observations réalisées pendant cette période confirment les intuitions que nous avons toutes et tous depuis des années : les activités agricoles qui ont le mieux résisté sont celles qui sont les plus autonomes, insérées dans des démarches collectives et disposant d'un accès à des équipements de transformation et de commercialisation.

Cela nous conforte dans les axes d'activités que nous avions établis l'an dernier et que nous avons essayé de mettre en œuvre au mieux cette année :

- L'accès au foncier agricole et au bâti : politiques d'action sur le foncier, évolution de la règlementation et des pratiques d'aménagement

- Les installations des porteurs de projet : comment encourager les installations et leur donner de la solidité ?

- La diffusion des connaissances sur l'agriculture insulaire

- Atténuer l'impact du transport maritime sur les activités agricoles : comment faire reconnaître le handicap représenté par le transport ?

Ces axes d'activités ont aussi alimenté le projet de recherche-action SOFIANE « SOutenir et Faciliter dans les Iles de la façade Atlantique une Agriculture Nourricière et à Externalités positives » que nous portons, et qui en est maintenant à sa troisième année d'existence.

Avec la crise, l'activité du projet a été un peu ralentie. Nous n'avons pas pu mener à bien tous les stages qui étaient prévus en 2020. Mais nous repartons du bon pied en 2021, avec pas moins de 6 stages sur des thématique variées (enjeux agricoles dans les PLU, impact de la faune sauvage sur l'agriculture, accès à la ressource en eau, effet du Covid sur les politiques publiques agricoles locales) appuyés par le RAIA et les chercheurs du projet SOFIANE.

Au-delà de ces travaux, il nous faut préparer la 4ème année du projet, qui doit permettre de diffuser très largement l'ensemble des résultats du projet SOFIANE auprès des acteurs de terrain. Ces résultats doivent permettre de constituer des axes de réflexion et d'action pour créer des outils adaptés aux îles. Dans les résultats, je n'oublie pas le travail de thèse de Naïla, dont les avancées contribuent largement à notre connaissance des systèmes agricoles insulaires.

Depuis trois années que le RAIA existe, le sujet de l'alimentation a rejoint celui de l'agriculture : application de la loi EGAlim, PNNS… La crise du COVID venant amplifier cette dynamique, avec la montée en puissance de la notion de sécurité alimentaire.

De ce point de vue, nous pouvons nous féliciter que pas moins que pas moins de six îles soient engagées (à des degrés variés) dans des démarches de Projet Alimentaire Territorial, dont l'objet est justement de faire le lien entre agriculture et alimentation : Oléron, Belle-Ile, Yeu, Noirmoutier, Bréhat et Ré.
La reconnaissance au niveau national des démarches engagées, ainsi que la reconnaissance du RAIA comme outil innovant d'accompagnement de ces démarches en 2020, conforte la pertinence de notre approche.

Je reconnais qu'il est parfois difficile de donner de la lisibilité à nos actions auprès des citoyens, agriculteurs, élus. En effet, notre réseau est très étendu géographiquement, et nos actions n'ont pas forcément de traduction concrètes apportant des réponses immédiates aux problèmes rencontrés par les uns et les autres.

Cependant, nous voyons la grande richesse qui ressort à chaque fois de nos échanges à distance, quel que soit le sujet abordé. Et par ailleurs, les travaux menés par le groupe SILLAGE, les transports, les filières, les réponses à trouver pour le changement climatique, la problématique des ravageurs, ces travaux ne pourraient pas être menés par chaque île de manière isolée et même si cela était le cas, ce serait une perte de temps et de moyens.

Il faut aussi rappeler l'originalité de notre association, composée de collectivités territoriales, d'entreprises agricoles, d'associations et de citoyens engagés. Sa diversité lui donne une réelle transversalité sur différents sujets, ce que nous ne trouvons pas dans les organisations agricoles classiques (Chambre d'agriculture, CIVAM, GAB, …). C'est cette transversalité qui nous permet aussi d'échanger, de coopérer ensemble.

Maintien et développement de l'agriculture, installation, autonomie alimentaire sont bien aujourd'hui des atouts essentiels pour que les îles ne deviennent pas que des « parcs » touristiques, pour que les paysages soient ouverts et entretenus, pour que la biodiversité soit maintenue, et que cette activité soit épanouissante pour les îliens. Voilà notre cap !

Pour finir, je voudrais remercier nos deux chargées de missions qui se sont beaucoup investies dans leur travail : Naïla Bedrani qui est aussi doctorante et qui anime le groupe de travail SILLAGE, et Mary-

Anne BASSOLEIL qui anime le RAIA et que nous avons pu recruter grâce au financement obtenu via le Programme National pour l'alimentation en 2020. Cela a permis de libérer du temps pour que Naïla se consacre davantage à sa thèse, et que nous avancions sur différents sujets.

Je voudrais aussi remercier toute l'équipe universitaire qui participe au projet SOFIANE.

Je remercie aussi nos financeurs, les régions Bretagne et Pays de Loire, la DRAAF Pays de Loire, l'ANRT et la Fondation de France.

Et pour finir, vous remercier toutes et tous, adhérent.e.s et bénévoles qui vous investissez dans le RAIA.

L'association ne saurait vivre sans vous.

Ile d'Yeu, 9 mars 2021

_____FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Les membres du RAIA

Le RAIA réunit une vingtaine d'adhérents sur différentes îles de la façade atlantique française : agriculteurs, collectifs agricoles, associations, élus et collectivités locales *(voir à la fin : Liste des adhérents*). L'association a été présidée pour cet exercice par Georges Birault, maraîcher de l'île d'Yeu en retraite. Ses adhérents se répartissent sur les îles d'Oléron, Aix, Ré, Noirmoutier, Yeu, Arz, Hoëdic, Belle-Ile-en-Mer, Groix, Sein, Ouessant et Bréhat.

Le RAIA recueille toutes les adhésions, qu'elles viennent de personnes physiques ou morales. L'adhésion permet de s'investir au sein du Conseil d'Administration et du bureau, et de bénéficier des différentes productions (documents de synthèse, analyse…), de l'animation, des conseils et de l'appui au développement de projets fournis par le réseau.

Tous les adhérents sont conviés chaque année à l'Assemblée Générale Ordinaire du RAIA. Tout au long de l'année, ils bénéficient d'une information permanente sur les activités du RAIA et les possibilités de s'investir en tant que bénévoles.

Les adhésions

	2018	2019	2020
Adhésion « Citoyen.ne »	5	5	6
Adhésion « Entreprise »	1	3	1
Adhésion « Collectivités »	2	8	9
Adhésion « Association »	6	6	4
Total	**14**	**22**	**20**

Le conseil d'administration

Organe politique de l'association, le Conseil d'Administration est composé de 14 membres s'investissant dans la stratégie et la conduite du projet associatif.

Le CA s'est réuni 6 fois en 2020. En voici les membres actuels :

Nom-prénom	Fonction	Membre du bureau
Georges Birault (Collectif agricole de l'île d'**Yeu**)	Président	Oui
François le Tron (GAEC de Kervilon, **Bréhat**)	Vice-président	Oui
Louis Merlin (**Ré**)	Vice-président et membre du comité scientifique	Oui
Clément Kouyoumdjian (GAEC de l'île d'**Arz**)	Administrateur	Non
Guillaume Février et Victor Giguet-Chevalier (CPIE de **Belle-Ile en Mer**)	Secrétaire et membre du comité scientifique	Oui
Emilie Mariot (GEDAR **Oléron**)	Administratrice	Non
Isabelle Guelou (**Groix**)	Administratrice	Non
Gilles Le Puil (**Yeu**)	Administrateur	Non
Benoit Simon (Association MOPS **Oléron**)	Administrateur	Non
Daniel Joniot (Association Fert'île, **Bréhat**)	Trésorier	Oui
Aurélien Weiss (**Aix**)	Administrateur	Oui
Pascal Massicot (Communauté de communes de l'île d'**Oléron**)	Administrateur	Non
Noël Faucher (Communauté de communes de **Noirmoutier**)	Administrateur	Non
Flor Boccara (**Sein**)	Secrétaire adjointe	Oui

Les membres du bureau se réunissent plus régulièrement (toutes les 3 semaines) afin de régler les affaires courantes de l'association.

RAPPORT D'ACTIVITÉS




Naïla Bedrani et Mary-Anne Bassoleil, salariées sur RAIA

1. Communication

La charte graphique du RAIA (couleur et logo) a été redéfinie avec l'aide d'une graphiste.

1.1. Vers les adhérents



Lettre d'information bimestrielle

Envoyée à tous les adhérents et récapitulant :

- l'actualité des adhérents au niveau local,
- les avancées du projet de recherche-action,
- une veille juridique et réglementaire,
- les actualités et travaux des groupes thématiques.

Veille thématique

Le RAIA assure pour ses adhérents une veille permanente concernant des appels à projet, évènements, formations, ainsi qu'une veille scientifique, en lien avec les activités de l'association.

1.2. Vers le grand public



Site internet du RAIA

Dix nouveaux articles ont été mis en ligne cette année.

Un nouvel onglet « Revue de presse » a été créé cette année.

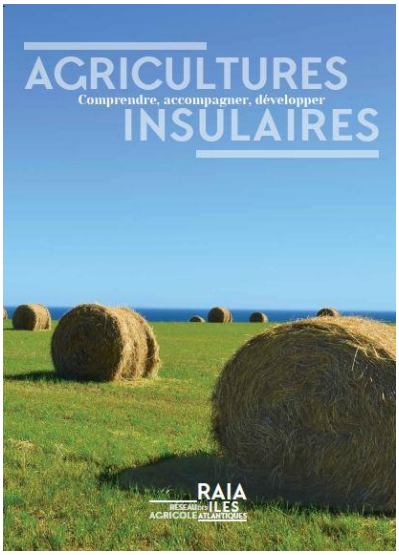
Les différents documents produits dans le cadre du projet de recherche SOFIANE ont également été mis en ligne.

Conception d'une exposition itinérante « Agricultures insulaires »

Nous faisons le constat d'une méconnaissance des enjeux qui entourent les activités agricoles sur les îles, la part du grand public, des citoyens touristes ou insulaires. Afin de diffuser les connaissances acquises au sein de notre réseau grâce au projet de recherche-action SOFIANE, ainsi que les connaissances de terrain des différents membres, nous avons décidé de créer une exposition itinérante, sous la forme de 10 panneaux-bâches grand format. L'objectif est de faire circuler cette exposition d'île en île et de l'animer tout au long de l'année 2021. Une « version-test » a été présentée à l'occasion du Forum de l'agriculture et de l'alimentation de Belle-Ile-en-Mer. L'exposition définitive est d'ores et déjà réservée pour une première présentation à l'île d'Arz le 6 mars 2021 accompagnée d'une conférence sur la socio-histoire agricole des îles.



Panneaux de l'exposition



Couverture du livret

Conception d'un livret de découverte grand public sur l'agriculture insulaire

De la même façon, nous avons conçu un livret illustré d'une quarantaine de pages qui a pour but de présenter les agricultures insulaires de façon plus approfondie que l'exposition : les trajectoires agricoles historiques des îles, la caractérisation des activités agricoles insulaires aujourd'hui, les enjeux qui entourent le maintien et l'installation d'activités agricoles.
Ce livret sera diffusé dans toutes les îles du réseau, via les structures membres de l'association, les offices du tourisme, et lors des évènements auxquels le RAIA participera.

2. Evènementiel

L'année 2020, très particulière en raison de l'épidémie de coronavirus et des deux confinements qui en ont découlé, a été peu propice à l'organisation d'évènements.

- Séminaire hivernal du RAIA organisé en janvier 2020 à l'Île aux Moines : séminaire de travail (objectifs d'interconnaissance, de partage d'expériences, de réflexion autour du projet associatif, élaboration de la stratégie de plaidoyer, programmation de l'événementiel pour l'année) qui est clôturé par l'AG annuelle de l'association, ouvert à tous les adhérents et partenaires.

- Report des Rencontres agricoles inter-îles qui étaient prévues en décembre 2020 à Groix, reportées pour l'heure à novembre 2021 : plénières, tables rondes, ateliers, visites… c'est un évènement qui mobilise une centaine de personnes dont les professionnels, les collectivités territoriales et les services de l'État autour des enjeux agricoles insulaires.

- Annulation du Festival des Insulaires au cours duquel le RAIA avait prévu un temps d'échange et de débat autour de la question du transport maritime et son impact sur l'agriculture insulaire.

3. Accompagnement des entreprises agricoles et des porteurs de projet

3.1. Partage d'expérience, montée en compétence collective et plaidoyer

Groupe de travail sur le transport

La logistique et le surcoût lié au transport maritime sont des sujets de questionnement très fréquemment abordés par les agriculteurs insulaires. Afin d'apporter des éléments de réflexion, le RAIA a lancé un groupe de travail afin de partager les expériences. L'un des objectifs de ce groupe est d'élaborer un plaidoyer à destination des instances gestionnaires des services de transport maritime pour une meilleure prise en compte des besoins liés aux activités agricoles. Ce plaidoyer se base sur la comparaison des contrats de DSP et grilles de tarification qui encadrent le transport maritime pour les différentes îles, ainsi que sur la comparaison des pratiques des compagnies au quotidien et au vécu des usagers.

Groupe de travail SILLAGE

Le RAIA a initié le groupe de travail intitulé « SILLAGE » (pour « Simplifier et faciliter l'accès au foncier et aux infrastructures agricoles dans les îles, par l'évolution des réglementations et des pratiques d'aménagement et de planification ») en 2020 afin de :

- Faire (re)connaitre les difficultés d'accès au foncier et aux infrastructures agricoles dans les îles compte tenu des effets de l'empilement règlementaire et de l'absence d'espace rétro-littoral, dans un contexte de pression immobilière accrue ;
- Élaborer collectivement des solutions législatives et/ou règlementaires pour pallier les difficultés rencontrées ;
- Sensibiliser aux bonnes pratiques de planification lors de l'élaboration des documents d'urbanisme.
- Accompagner les collectivités locales dans leurs démarches en vue de maintenir ou développer des activités agricoles durables.

Ce groupe de travail réunit des élus locaux insulaires, des députés et sénateurs ayant une île dans leur circonscription et des membres du RAIA. Il est transpolitique et interchambres parlementaires (Sénat + Assemblée nationale).
Une première réunion du groupe de travail a eu lieu en juillet 2020 après des contacts individuels avec les différents participants. Il a permis de cerner les contours de l'élaboration d'une proposition de loi spécifique aux petites îles de la façade atlantique ne disposant pas d'espace rétro-littoral (c'est à dire d'espace non concerné par la loi littoral), visant à permettre d'encadrer strictement la mise en place et l'évolution des infrastructures agricoles dans les espaces agricoles et naturels insulaires, en lien avec la loi littoral et la récente loi ELAN. En effet, aujourd'hui, l'emprise spatiale des espaces remarquables et des espaces proches du rivage dans les îles est très importante (voire totale pour les petites îles) et rend quasiment impossible l'installation de nouvelles infrastructures agricoles ou l'évolution des infrastructures agricoles existantes. Or, le maintien d'activités agricoles sur les îles est indispensable pour répondre à des enjeux de préservation des paysages, d'autonomie alimentaire et d'emplois à l'année. L'objectif de la proposition de loi, ou d'amendements à des lois en cours, est donc de sortir de cette situation d'impasse.

Une deuxième réunion de travail est programmée le 18 janvier 2021.

En complément, le réseau a entamé une réflexion sur des aménagements fonctionnels moins consommateurs d'espace afin de répondre aux objectifs de préservation des espaces agricoles et naturels : bâtiments agricoles et habitat réversibles. Enfin, le RAIA effectue un travail de capitalisation des expériences insulaires en matière de propriété publique du foncier ou du bâti agricole.

Recueil de témoignages : les conséquences du Covid-19 sur l'agriculture insulaire

Le RAIA a recueilli pendant toute la période de premier confinement le témoignage des agriculteurs insulaires afin de s'en faire le porte-parole grâce à des notes de situation et d'analyse diffusées à l'ensemble des élus locaux et des parlementaires ayant des îles dans leur circonscription. Ces notes ont abouti à plusieurs rendez-vous d'approfondissement avec des élus parlementaires, notamment M. Joël Labbé (sénateur du Morbihan), M. Didier Le Gac (député du Finistère) et Mme Lydie Bernard (Vice-présidente de la Région Pays de Loire en charge de l'agriculture), ce qui a permis de porter à la connaissance des élus les particularités des situations insulaires.



RÉSEAU AGRICOLE DES ÎLES ATLANTIQUES

Impact du coronavirus sur les exploitations et filières agricoles insulaires

Note d'information

Objet

La présente note s'appuie sur une série d'enquêtes téléphoniques réalisée au mois d'avril par le Réseau agricole des îles atlantiques (RAIA), auprès d'agriculteurs et de techniciens de collectivité présents sur les îles de l'Atlantique.

Elle a pour objectif de présenter de manière synthétique les **conséquences à ce jour** de la crise du coronavirus sur les exploitations et filières agricoles insulaires et les **mesures de soutien** que la situation nécessite.

3.2. Réseau d'accueil de stagiaires dans les fermes insulaires

Ce réseau d'accueil a été mis en place pour les porteurs de projet (souvent venant du continent avec peu d'expérience de la vie insulaire) afin de leur proposer des stages dans des fermes insulaires. Ce dispositif répond à deux objectifs :

- faire découvrir le fonctionnement d'une exploitation sur une île. En effet, la plupart des exploitations insulaires sont plus petites et plus diversifiées (plusieurs ateliers sur la même ferme) que les exploitations continentales. Elles ont des stratégies commerciales qui peuvent également différer avec un marché local abondant en période estivale et un marché restreint hors saison. Ainsi certaines exploitations font le choix de transformer pour stocker ou d'exporter sur le continent en basse saison.

- faire découvrir la vie insulaire à toutes les saisons, en été comme en hiver. Il est important pour la pérennité des projets que les candidats à l'installation prennent conscience des atouts mais aussi des contraintes liés l'insularité à la fois en termes social et économique.

3.3. Orientation des porteurs de projets

Cette année, le RAIA a suivi 5 porteurs de projet d'installation agricole. Les accompagnements ont porté sur :

- l'identification de l'ensemble des acteurs locaux à contacter pour réaliser son projet d'installation
- des questions d'ordre réglementaire et juridique relative à la protection de l'environnement et la planification (loi littoral, zone Natura 2000, site classé, PLU…) au regard du projet d'activité envisagé et de sa localisation, ainsi que des besoins en bâtiments ou tunnels maraîchers
- des questions d'ordre réglementaire et juridique relatives à la contractualisation du foncier agricole et au défrichage
- des questions sur l'adéquation entre statut juridique et activité envisagée
- l'identification de l'ensemble des aides à l'installation et à l'investissement
- la mise en relation d'agriculteurs ayant les mêmes productions et/ou les mêmes problématiques
- la mise en relation pour l'organisation de stages dans des fermes insulaires

4. Accompagnement des territoires insulaires sur les questions agricoles

Le RAIA participe aux initiatives locales et vient en appui aux projets des collectivités :

- Participation au comité de pilotage d'élaboration du Document d'Objectifs Natura 2000 pour les îles de Houat et Hoëdic ; le RAIA accompagnant les actifs agricoles dans la négociation visant à élaborer le document.

- Participation au Groupe foncier de Belle-Ile-en-Mer, pour apporter des retours d'expérience en matière d'installations et de dynamiques agricoles insulaires.

- Accompagnement de l'installation de porteurs de projet sur la commune de l'île d'Aix suite à un appel à candidature communal, et médiation entre les porteurs de projet et les élus.

- Appui technique à la commune de Bréhat et à l'association Fert'île pour la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial

5. Projet de recherche-action SOFIANE

Le projet de recherche SOFIANE « Soutenir et favoriser dans les îles de la façade atlantique une agriculture nourricière et à externalités positives », a démarré en 2018 et est financé par la Fondation de France jusqu'en 2022.

Rappel des objectifs du projet de recherche-action SOFIANE :

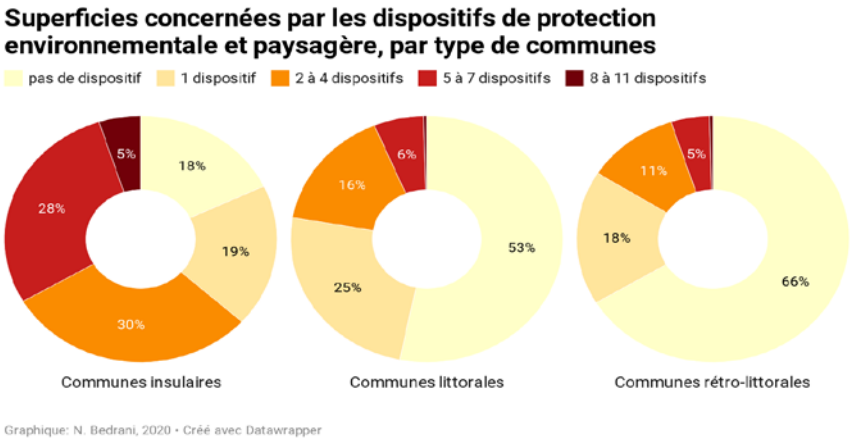
- Faire bénéficier les agricultures insulaires d'une mise en lumière, d'un décloisonnement, ainsi que d'une réflexion prospective.

- Caractériser les spécificités des agricultures insulaires de la façade atlantique et produire un argumentaire pour la définition de politiques publiques spécifiques.

Travaux scientifiques réalisés en 2020

En 2020, malgré les difficultés logistiques liées aux mesures sanitaires en vigueur pendant l'épidémie de Covid-19, plusieurs travaux ont été réalisés en collaboration entre les membres de l'équipe de recherche et les adhérents du RAIA :

- Etude cartographique et statistique, réalisée par Naïla Bedrani avec l'appui d'Audrey Caille (géomaticienne au bureau d'étude Altetia). Cette étude avait pour objectif de répondre à la question suivante *: De quelle manière les îles sont-elles impactées par les dispositifs de protections environnementale et paysagère, en comparaison du littoral et de l'arrière-pays ? Les activités agricoles insulaires présentent-elles des spécificités en comparaison avec celles que l'on retrouve sur le littoral continental et son arrière-pays ?*



- Mémoire de recherche de Marie Gaisnon, encadré par Renaud Hourcade : *« Conserver le patrimoine naturel et contribuer au développement territorial : comment comprendre le maintien des activités agricoles sur les terrains du Conservatoire du littoral ? »*

- Stage sur la caractérisation des activités salicoles à l'île de Ré d'Héloïse Legrand, encadré par Naïla Bedrani et Louis Merlin (saunier et vice-président du RAIA) : *"Caractérisation des systèmes de production, des dynamiques professionnelles et des enjeux de la saliculture dans les îles de la façade atlantique : Etude de cas sur l'île de Ré".*



- Ateliers de prospective réalisés par Catherine Darrot. Deux ateliers participatifs ont eu lieu, en décembre 2019 à Yeu et en février 2020 à Bréhat. L'objectif à travers ces ateliers est de dessiner une analyse politique et technique de l'avenir de l'agriculture insulaire.



- Diagnostic agricole et alimentaire comparatif des îles du RAIA, réalisé par Doriane Guennoc (Bureau d'étude TERRALIM) : il s'agissait d'établir un diagnostic de l'offre et de la demande alimentaire sur toutes les îles, pour 7 catégories de produits alimentaires en tenant compte de la saisonnalité touristique.

L'ensemble de ces travaux a été présenté lors de la réunion bilan annuelle du projet, le 7 octobre à Rennes. Cette réunion a été l'occasion de définir les axes de travail pour l'année 2021. Le détail du contenu des différents travaux est consultable sur le site internet du RAIA (Rapport scientifique 2019-2020)

Des réunions de coordination régulière ont été mises en place entre les membres du RAIA (membres du bureau et référents scientifiques) et l'équipe de recherche, à raison d'une réunion bimestrielle.

L'année 2020 a été l'occasion de faire un bilan intermédiaire du projet de recherche, en interrogeant l'ensemble des interlocuteurs engagés dans le projet : chercheurs, bureau du RAIA, référents scientifiques.

RECONNAISSANCE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DU RAIA

En 2020, le RAIA a été lauréat de l'appel à projet PNA 2019 pour l'ensemble de ses actions, rassemblées au sein du projet Rés'Iliens : « Agriculture et alimentation durables dans les îles de la façade atlantique française : un projet associatif au service de la résilience des territoires et des populations insulaires ».

PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION
TERRITOIRES EN ACTION
2019-2023

RESULTATS FINANCIERS

Il avait été décidé en 2019 d'externaliser la gestion comptable de l'association, afin d'avoir plus de fluidité dans l'élaboration des différents documents à fournir aux financeurs. C'est maintenant chose faite.

Le compte de résultat à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2020 montre un total des charges de **92650 €**, soit une augmentation de 56 % par rapport à 2019, qui s'explique principalement par le développement de la masse salariale avec l'embauche de Mary-Anne Bassoleil en tant que chargée de mission à temps partiel, et les frais afférents.

Poste de charges	2019	2020
Salaires et charge sociales (Salariées et stagiaires)	38622 €	66813 €
Services	19474 €	25548 €
Achats	495 €	289 €
Autres charges de gestion	600 €	0 €
Total	**59191 €**	**92650 €**

Les produits représentent un total de **105937 €**, en augmentation de 67 % par rapport à l'exercice 2019. Cette augmentation est principalement liée à l'apport de financement supplémentaire obtenu via le Programme National pour l'Alimentation en 2020.

Type de produits	2019	2020
Subventions d'exploitation	52233 €	95300 €
Cotisations adhérents	9244 €	8904 €
Reprise sur amortissement	0 €	1733 €
Autres produits de gestion	1865 €	0 €
Total	**63342 €**	**105937 €**

L'exercice présente un excédent de **13287 €.**

Le bilan comptable est d'un total de 67869 €.
L'actif est constitué de créances à hauteur de 45000 € (subvention Fondation de France) et de disponibilités à hauteur de 22869 €.
Le passif est constitué par les fonds propres à hauteur de 30403 €, les dettes à hauteur de 19679 € (report de charges sociales dans le cadre des mesures Covid-19), de produits constatés d'avance à hauteur de 4500 € et du résultat net 2020 de 13287 €.

Regard sur les résultats financiers – Daniel Joniot, trésorier du RAIA



Le résultat excédentaire ne doit pas cacher les difficultés qui entourent l'atteinte d'un équilibre financier :

- Raréfaction des ressources disponibles : subventions des collectivités, appels à projets très concurrentiels et avec des dossiers complexes.
- Difficulté à créer des partenariats de longue durée, les financeurs publics ou privés fonctionnant par calendrier d'un ou deux ans. Les élections régionales à venir vont entrainer un renouvellement de nos interlocuteurs-trices, la poursuite des financements n'est donc pas gagnée d'avance.

- les délais de versement des subventions sont importants, ce qui peut entrainer des problèmes de trésorerie ponctuellement.

En 2020, les subventions d'exploitations ont représenté près de 90 % des produits de l'association. Il nous faut donc être attentifs à équilibrer les sources de revenus.

Pour 2021, il est donc envisagé de développer la fourniture de **prestations payantes** par le RAIA. La **vente du livret** sur les agricultures insulaires élaboré en 2020 sera également lancée. Enfin, de **nouvelles adhésions** sont à rechercher auprès des îles qui s'impliquent encore peu dans le RAIA.

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Structures publiques

Structures privées

NOS PARTENAIRES DE RECHERCHE

Unité Mixte de Recherche CNRS 6590 ESO-Rennes

Unité Mixte de Recherche CNRS 6051 Arènes

RAIA
RÉSEAU AGRICOLE DES ILES ATLANTIQUES

